



## Un entretien filmé avec Anne CHABRIER "La Certification Théâtre"

Plusieurs collègues passent, chaque année, la certification théâtre. Qui peut s'y présenter ? Que vise cet examen ? En quoi consiste-t-il ? Comment s'y préparer au mieux ?... Autant de questions que nous avons posées à Anne CHABRIER, professeur de Lettres Théâtre en hypokhagne et khagne du Lycée G. GUIST'HAU de Nantes et membre du jury de cet examen.

**Pour voir ce film cliquez sur :**

<https://www.youtube.com/watch?v=BAFGCwPrx0A>

*Vidéastes : Philippe DENAUX, Claude MASSOMPIERRE, Lucien VERDIER.*

Pour compléter cette information, vous pouvez également consulter la note établie par Catherine LE MOULLEC, coordonnatrice académique théâtre, sur le Site de la DAAC du Rectorat de Nantes : « *Rappel des instructions officielles de la Certification Théâtre* » et « *Dernier rapport du jury, mis en ligne* »

Cliquez sur : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-artistique-et-action-culturelle/pratiques/la-certification-complementaire-theatre-791664.kjsp?RH=CULT>

### **Deux précisions importantes :**

La certification théâtre est obligatoire (*cf BO*) pour enseigner en C.H.A.T (*Classe à horaire aménagé « Théâtre »*), au collège.

Cet examen est réservé aux enseignants du 2<sup>nd</sup> degré.

Patrick EVEN (*Décembre 2016*)